

Histoire de Pencran

3. La première mention de Pencran au XIV^e siècle

La première mention écrite connue de Pencran date de 1363 : on signale une "capella Beatae Mariae de Pentran" : une chapelle de Pencran, dédiée à Marie (elle deviendra Notre Dame), est promue alors Trêve de Ploudiry, la paroisse-mère.

Les autres trêves de cette paroisse sont La Martyre, La Roche, Loc-Eguiner, Pont-Christ, Saint Julien.

Les trêves sont des spécialités bretonnes. Il s'agit d'une succursale de paroisse, une subdivision rendue nécessaire par l'éloignement du lieu de culte paroissial. Elles sont composées d'un groupe de hameaux et possèdent un lieu de culte annexe. La chapelle tréviale bénéficie de la part de la paroisse d'un minimum de service religieux. L'église tréviale a un desservant sur place, à qui les tréviens doivent construire une résidence, et dont ils doivent assurer la subsistance. L'église paroissiale reste l'église mère des tréviens, et le recteur de la paroisse leur recteur.

1363, C'est aussi l'année du décès de Henri VIII, seigneur de Léon. Il meurt sans héritier et sa sœur Jeanne reçoit l'héritage. Or, Jeanne étant l'épouse de Jean I^{er} de Rohan, la seigneurie de Léon dépend désormais de la maison des Rohan et ce, jusqu'à la Révolution. L'alliance entre les deux familles n'est pas récente, car, sous le chœur de l'église de Pencran, des dalles portent le blason d'une alliance Léon-Rohan de 1266. Ces dalles permettent aussi de penser que cette chapelle remonte au XIII^e siècle.

Au XIV^e siècle apparaissent les éléments formant l'enclos paroissial : l'église Notre Dame dont le clocher est édifié dès le XIV^e siècle. La cloche, prénommée Maria date de 1365. Elle est toujours présente. C'est la plus ancienne cloche du Finistère.

Y a-t-il un lien entre l'arrivée de la cloche et la succession du seigneur de Landerneau, châtelain de La Roche-Maurice ? Il n'est pas rare qu'en de telles occasions, les successeurs fassent des dons au moment où leur échoit l'héritage. Et notamment envers les édifices religieux de la seigneurie dont Pencran.

Pencran serait donc à cette époque un lieu nouvellement occupé de la paroisse de Ploudiry. La présence du manoir de Chef du bois, au XIV^e siècle, suggère que ce lieu appartenait à un seigneur qui avait fait construire sa chapelle privée.

Les paysans de Pencran dépendaient juridiquement de deux seigneurs (celui du manoir de Chef du bois et celui du **manoir de Kermadec**) ; mais religieusement de la paroisse de Ploudiry.